

Règlement de l'épreuve sportive de gravel le 16/06/2024

1. Description de l'épreuve :

- L'épreuve sportive de gravel se déroulera le 16 juin 2024.
- Elle comprend trois épreuves de distances différentes : 65 km, 95 km et 115 km.
- Les participants devront s'inscrire via le site nextrun.fr.

2. Modalités d'inscription :

- Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site nextrun.fr.
- Les participants devront remplir le formulaire d'inscription et fournir toutes les informations demandées.
- Le paiement de l'inscription se fera uniquement par carte bancaire via une plateforme sécurisée intégrée au site nextrun.fr.

3. Conditions de participation :

- L'épreuve est ouverte à tous les participants âgés de 18 ans et plus.
- Chaque participant doit être en bonne santé et apte à participer à une épreuve de gravel de longue distance.
- Les participants doivent accepter de participer à l'épreuve sous leur propre responsabilité.

4. Sécurité :

- Les participants sont responsables de leur propre sécurité pendant l'épreuve.
- Les circuits ne seront pas balisés. Chaque participant devra suivre la trace GPX fournie au moment de l'inscription.
- Il est fortement recommandé aux participants de porter un équipement de sécurité adéquat, y compris un casque et des vêtements appropriés.

5. Chronométrage :

- L'épreuve n'est pas chronométrée. Il ne s'agit pas d'une compétition de vitesse, mais plutôt d'un défi personnel.
- Aucun classement officiel ne sera établi à l'issue de l'épreuve.

6. Responsabilité :

- Les organisateurs de l'épreuve déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de dommage matériel survenant pendant l'épreuve.
- Chaque participant doit souscrire à une assurance individuelle couvrant les risques liés à sa participation à l'épreuve.

7. Respect de l'environnement :

- Il est strictement interdit de jeter des déchets sur les parcours. Les participants sont tenus de respecter l'environnement et de prendre leurs déchets avec eux jusqu'aux zones de ravitaillement ou de retour à l'arrivée.

8. Respect des autres participants :

- Les participants doivent respecter les autres participants ainsi que les règles de circulation routière en vigueur sur les parcours empruntés.

9. Annulation et remboursement :

- En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.

10. Acceptation du règlement :

- En s'inscrivant à l'épreuve, chaque participant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter intégralement.

11. Utilisation des terrains privés :

- Certains tronçons des parcours empruntent des terrains privés qui ont exceptionnellement été ouverts pour l'épreuve.
- Les participants sont informés qu'il est strictement interdit d'emprunter ces terrains en dehors de l'épreuve.
- Tout manquement à cette règle entraînera des sanctions et pourrait compromettre la tenue de futures éditions de l'épreuve.
- Les participants sont tenus de respecter les propriétés privées traversées et de ne laisser aucun déchet ou dommage sur ces terrains.

En cas de non-respect des dispositions du présent règlement, les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout participant contrevenant, sans remboursement des frais d'inscription.

Fait à Combourg, le 05/04/2024